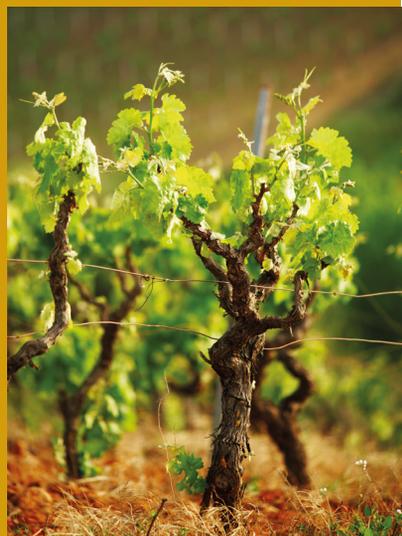




vous guider

Guide d'accueil du salarié

■ Viticulture



Entreprise :

Salarié(e) :

Bienvenue dans notre entreprise,

Nous avons le plaisir de vous remettre ce guide pour vous permettre de mieux connaître les tâches que vous aurez à réaliser.

Ce livret comprend des informations générales sur le fonctionnement de l'entreprise et sur les moyens de préserver votre santé et votre sécurité au travail.

Vous y trouverez aussi des fiches explicatives sur les activités pour lesquelles vous avez été embauché(e).

Votre responsable direct, M. ou Mme est à votre disposition pour répondre à vos questions (horaires de travail, lieu de repas, pauses, stationnement...).

Avant le travail

- ▶ Prendre un solide petit-déjeuner pour éviter un coup de fatigue en milieu de matinée.
- ▶ Mettre une tenue adaptée (casquette, tee-shirt, ciré, gants, bonnet, chaussures qui maintiennent les chevilles) qui tient compte des changements de météo.
- ▶ Ne pas oublier d'emporter :
 - un repas pour le midi
 - un casse-croûte si besoin
 - une boisson sans alcool
 - une tenue de rechange
 - de la crème solaire (*en été*).



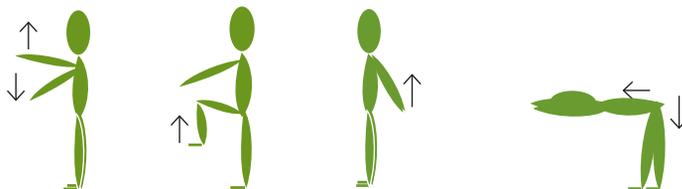
Le trajet

- ▶ Respecter le code de la route (ex : limitations de vitesse, port de la ceinture de sécurité, port du casque...)
- ▶ L'alcool et les drogues sont dangereuses pour la conduite. Attention également à certains médicaments qui réduisent votre vigilance
- ▶ Respecter les consignes de stationnement de l'entreprise en veillant à ne pas gêner la circulation.



Au démarrage de la journée

- ▶ Penser à faire quelques mouvements d'étirement et d'échauffement
- ▶ Préserver votre dos et vos articulations en alternant vos postures et les tâches à réaliser.



Pendant le travail

- ▶ Utiliser des outils adaptés et entretenus
- ▶ Boire régulièrement une boisson non alcoolisée (1,5 l par jour)
- ▶ Se protéger du froid et du soleil
- ▶ Penser à vous alimenter si besoin (casse-croûte)
- ▶ Porter et entretenir les équipements de protection individuelle mis à votre disposition.



En fin de journée

- ▶ Penser à prendre une douche et à changer de tenue
- ▶ Veiller à une **bonne qualité de sommeil**.



Une activité physique régulière (en dehors du travail) et des étirements après la journée permettent de prévenir les douleurs liées au travail.



Conduite à tenir en cas d'accident

- ▶ Protéger la victime (éloigner le danger sans s'exposer soi-même)
- ▶ Éviter le sur-accident (attention à la circulation)
- ▶ Alerter ou faire alerter les secouristes (s'il y en a dans l'entreprise)
- ▶ Appeler ou faire appeler le 15 ou le 18 (le 112 à partir d'un portable).

Pensez à vos vaccinations (contre le tétanos notamment).

Pour toutes maladies particulières (épilepsie, allergie, problème cardiaque, asthme...), vous pouvez en parler au médecin du travail.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer le médecin du travail de votre MSA (réf. téléphonique au dos).

Horaires de travail

Lieu de repas

Numéros utiles

Responsable : _____

Secouriste(s) : _____

SAMU : **15** ou **112**



L'essentiel & plus encore

santé-sécurité au travail

MSA Maine-et-Loire

3 rue Charles Lacretelle
Beaucouzé
49938 ANGERS Cedex 9
Tél. PRP : 02 41 31 77 82
Tél. SAT : 02 41 31 77 29

MSA Berry-Touraine

(Tours - Blois - Chateauroux)
19 avenue de Vendôme
41023 BLOIS CEDEX
Tél. SST 37 : 02 47 31 62 92
Tél. SST 41 : 02 54 44 88 07
Tél. SST 36 : 02 54 29 46 46

MSA Loire Atlantique-Vendée

(Nantes - La Roche-sur-Yon)
33 boulevard de Réaumur
85011 La ROCHE sur YON Cedex 9
Tél. SST 44 : 02 40 41 39 99
Tél. SST 85 : 02 51 36 89 39